

Des services municipaux d'hygiène desservant une grande partie de la population appliquent des programmes généraux d'hygiène publique, qui comprennent aussi des services d'hygiène maternelle et infantile. Le personnel de base se compose d'un directeur de la Santé, d'infirmières-hygiénistes et d'inspecteurs sanitaires. Les programmes et les services destinés aux mères et aux enfants peuvent comprendre l'enseignement de l'hygiène prénatale, les visites à domicile, des conférences sur la santé de l'enfant et des services d'hygiène scolaire. D'autres professionnels (dentistes, nutritionnistes, éducateurs-hygiénistes et travailleurs sociaux) s'emploient aussi au progrès de l'hygiène familiale.

*Hygiène dentaire.*—Tous les ministères provinciaux de la Santé ont une division d'hygiène dentaire chargée d'appliquer des programmes variant selon les besoins locaux mais qui portent tous presque entièrement sur l'éducation en matière d'hygiène dentaire et les soins à donner aux enfants. La formation de dentistes et d'hygiénistes dentaires dans le domaine de la santé publique, l'administration de cliniques de prévention et de traitement à l'intention des enfants et l'éducation en matière d'hygiène dentaire sont des activités communes à toutes les provinces. Des travaux de fluoruration intéressant 3,800,720 personnes sont en marche dans huit provinces et dans le Nord. Quatre provinces (Alberta, Manitoba, Ontario et Nouvelle-Écosse) ont mis sur pied, de concert avec leurs écoles de chirurgie dentaire, des cours spéciaux pour hygiénistes dentaires. Dans les dix provinces, des soins cliniques sont donnés aux enfants des régions rurales éloignées. En Colombie-Britannique, plus de 90 municipalités ont un régime en vertu duquel la municipalité et le ministère provincial de la Santé assument chacun leur part du coût des services d'hygiène dentaire fournis aux enfants.

*Hygiène alimentaire.*—Il existe sous ce chapitre des services d'information technique, d'enseignement, de consultation et de recherches. Certaines provinces ont entrepris des programmes de goûters scolaires et distribuent des suppléments diététiques. Cinq provinces ont une division de l'hygiène alimentaire, dans les autres provinces, des consultants en hygiène alimentaire font partie d'un plus vaste groupe de services relevant du ministère.

*Enseignement de l'hygiène.*—Dans la plupart des provinces un «éducateur-hygiéniste» de profession et à service continu fait partie de l'équipe d'hygiène publique. Un des premiers soucis des services provinciaux d'information sur l'hygiène est de stimuler l'intérêt de chacun à l'égard des exigences primordiales de l'hygiène publique.

*Laboratoires d'hygiène publique.*—Le laboratoire d'hygiène publique a été l'un des premiers services que les provinces ont mis sur pied pour aider les départements de santé des villes à protéger la santé de leurs populations et à enrayer les maladies contagieuses. Ces dernières années, de nouveaux laboratoires centraux et régionaux ont été créés, et l'on a élargi le champ d'activité des services au-delà des examens bactériologiques d'échantillons d'eau, de lait et d'aliments. Les services cliniques de bactériologie et de pathologie spéciale, y compris les tests pour le compte des médecins et des hôpitaux, augmentent constamment. A mesure que se développent les services publics de laboratoire, des efforts se déploient pour coordonner les services de laboratoire d'hygiène publique et les services de laboratoire des hôpitaux, pour mettre des services de laboratoire à la disposition de la population rurale et pour réduire le prix que les examens cliniques de laboratoire coûtent aux particuliers.

### Sous-section 2.—Services relatifs à certaines maladies ou invalidités

Chaque province a établi des programmes spéciaux pour répondre à des problèmes de santé particulièrement aigus et étendus, dont plusieurs présentent un caractère chronique ou de longue durée. Les services et installations mis sur pied pour combattre ces maladies sont généralement semblables dans tout le pays.